



PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2022



ALSH

Accueil artistique et culturel pour enfants de 4 à 11 ans

Place de la république – 93 140 BONDY

07 66 78 01 92

mombondy@momartre.com

www.momartre.com

SOMMAIRE

I/ LE PROJET ÉDUCATIF	p.1
A) Le Réseau Môm'artre	
B) Les objectifs éducatifs	
II/ MÔM'BONDY LE CONTEXTE	p.2
1) L'origine du projet	
2) Le contexte local	
3) Les quartiers desservis	
4) Un territoire jeune et aux multiples défis éducatifs	
III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE	p.4
IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACM	p.4
V/ LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	p.7
VI/ L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX	p.8
1) L'équipe	
2) Les locaux	
VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM	p.10
A) Les relations au sein de l'équipe	
B) Les relations entre l'ACM et les parents	
C) Les relations entre l'ACM et le quartier	
VIII/ LES MODES D'ÉVALUATION	p.11

I/ LE PROJET ÉDUCATIF

A) Le Réseau Môm'artre

Le réseau Môm'Artre propose un mode de garde alternatif pour les parents super occupés ou en horaires décalés, les familles monoparentales ou les familles nombreuses, les enfants qui aiment les activités artistiques ou ceux qui n'ont pas accès aux loisirs...

L'association Môm'artre a été créée à l'initiative de Chantal Mainguené en septembre 2001 dans le 18e arrondissement de Paris pour répondre aux besoins de prise en charge des enfants après l'école dans les grandes agglomérations.

Le projet est parti des constats suivants :

- Le déficit de solutions abordables et adaptées de garde d'enfants après l'école touche surtout les familles à faibles revenus et/ou monoparentales
- L'incompatibilité des horaires travail/école constitue un obstacle à l'emploi durable, renforçant souvent la précarité
- L'échec scolaire et social des enfants est fortement corrélé avec l'absence d'encadrement de qualité après l'école et le manque d'ouverture culturelle.

Le réseau Môm'Artre possède actuellement 8 structures en île de France et 9 autres à Nantes, Bordeaux, Marseille et Arles. Mais est aussi présent dans les écoles pendant les TAP, dans les crèches avec des ateliers artistiques pour les plus petits, lors de formations BAFA et dans des actions hors les murs. Môm'artre propose des lieux d'accueil d'enfants qui assurent une prestation complète axée sur l'ouverture à l'art et la culture des enfants et de leurs familles.

Môm'Bondy accueille les enfants de 4 à 11 ans autour de vraies activités artistiques avec des animateurs aguerris, le soir après l'école et jusqu'à 20h00, les mercredis et les vacances. Le tout, dans un esprit bienveillant, solidaire et de mixité. Les tarifs sont adaptés aux revenus des foyers.

Le concept Môm'Artre promeut la pratique artistique et culturelle des enfants pour leur permettre d'apprendre à faire leurs propres choix et à exercer leur libre arbitre, de développer leur autonomie et leur prise d'initiative, et de prendre confiance en eux. Au programme : ateliers de musique, danse, théâtre, peinture, sculptures, sorties culturelles ... Mais aussi goûters, devoirs, jeux collectifs autour de la coopération et du vivre-ensemble et vernissages ouverts aux familles !

B) Les objectifs éducatifs

A travers la pratique artistique et la découverte culturelle, le Réseau Môm'artre contribue depuis 20 ans à révéler les talents des enfants et des adultes, développer le potentiel de chacun, tout en favorisant l'égalité des chances.

En 2016, un chantier a permis la modélisation de cette pédagogie Môm'artre. Ces années d'expérience dans l'animation d'ateliers artistiques auprès des enfants ont été traduits en outils et méthodes clés en main pour les animateurs. Cette démarche s'enrichit tous les ans de nouveaux contenus, astuces, concepts... mélangeant expérimentations venues du terrain et apports théoriques.

◆ **Pour les familles** : offrir une solution de garde globale, adaptée et accessible à toutes les situations sociales et financières. Faciliter la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

◆ **Pour les enfants** : proposer un lieu d'expression et d'éveil à l'art et à la culture dans un cadre de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

◆ **Pour les artistes** : favoriser des opportunités d'intervention auprès d'un public d'enfants ou d'adultes sous forme de contrat d'échanges (mise à disposition du lieu comme espace de travail) ou de rémunération

◆ **Pour l'équipe** : favoriser l'insertion de jeunes artistes en situation de précarité en les professionnalisant

◆ **Pour les habitants du quartier et les familles** : animer un lieu de vie de proximité en proposant des activités gratuites ou accessibles à l'ensemble des habitants du quartier tout au long de l'année : repas intergénérationnels, vernissages, fête de fin d'année, cours tout public en soirée et le week-end...

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE NOTRE PÉDAGOGIE ?

- ◆ **POSITIVE & INCLUSIVE** • Posture bienveillante, valorisation et non discrimination • Favoriser le bien-être et le développement de tous les enfants
- ◆ **DE PROJET ARTISTIQUE** • Utiliser l'initiation artistique, la médiation culturelle, l'expression des talents • Faire des choix, fierté de mener ensemble une démarche jusqu'au bout (vernissage)
- ◆ **PARTICIPATIVE & COOPÉRATIVE** • Expérimentation, autonomie, entraide • Susciter l'exploration individuelle et collective, favoriser l'autonomie et la coopération

QUELS SONT LES IMPACTS RECHERCHÉS VIA NOTRE PÉDAGOGIE ?

- Répondre à un besoin humain d'accomplissement : prise d'initiatives, estime de soi, liberté d'expression, ouverture culturelle, curiosité, autonomie
- Favoriser la confiance en soi
- Développer la créativité
- Créer les conditions d'un vivre-ensemble solidaire : mixité, empathie, citoyenneté, implication, solidarité, vie en société
- Faire émerger le respect de soi et des autres
- Encourager l'expression individuelle et collective

III/ MÔM'BONDY, LE CONTEXTE

1) L'origine du projet

Dans le cadre de la stratégie «City Booster» de Gares & Connexions, filiale de la SNCF, de mieux intégrer ses gares franciliennes dans les territoires, les rendant plus humaines et facilitatrices du quotidien, et suite à l'expérience réussie de l'installation de l'antenne Môm'Argenteuil en gare SNCF d'Argenteuil (95), le Réseau Môm'artre et Gares&Connexions ont postulé à l'appel d'offre en gare de Bondy.

La gare est desservie aujourd'hui par la ligne E du RER, ainsi que plusieurs lignes de bus et le tramway. Elle accueillera dans quelques années la ligne 15 du Grand Paris Express. Elle accueille aujourd'hui plus de 30 000 voyageurs chaque jour.

Au coeur des besoins du quotidien des familles, Môm'Bondy est stratégiquement situé sur le chemin naturel des parents entre leur domicile, l'école et les transports pour se diriger vers leurs lieux de travail.

Le local est situé à la sortie de la gare, sur le parvis qui offre une place sans vis-à-vis et sécurisée. Il s'agit d'un local de 108m², de plein pied, qui a été livré brut clos couvert, à aménager entièrement. Le local est mis à disposition du Réseau Môm'artre à titre quasi gratuit pour une durée de convention de 10 ans. En contrepartie, le Réseau Môm'artre a du prendre en charge les travaux d'aménagement du local (cloisons, sols, sanitaires, ...)

2) Le contexte local

La ville concentre des indicateurs d'une réelle fragilité économique, similaires voire légèrement inférieurs à ceux du département de la Seine-Saint Denis, et nettement plus défavorables que ceux de la Région francilienne (chiffres INSEE 2014) :

- Un taux de pauvreté de 30% (28,6% dans le 93, 15,6% en IdF). Le taux de pauvreté atteint 38% dans le QPV La Sablière et 45% dans le QPV Blanqui.

- Une part de chômeurs (21,5%) très importante et plus marquée encore dans les deux quartiers prioritaires Blanqui et Sablière (26%) ; par comparaison, le taux de chômage dans le 93 atteint 19% et en IdF 12,6% .
- Un revenu fiscal médian faible de 16000€ (contre 22500€ en IdF), et très faible en QPV (11000€).
- Une faible part de cadres et de professions intermédiaires : moins d'un quart, très en dessous de la moyenne régionale de 34%, et inférieur à 15% à Blanqui et la Sablière.
- La part des diplômés de niveau III et moins (niveau BEP et moins) est aux alentours de 65% et même 75% en QPV.

3) Les quartiers desservis

La gare SNCF dessert les quartiers Centre et Sud de Bondy, dont deux zones classées en Quartier Prioritaire de la Ville : Blanqui et «Marnaudes – Fosse aux Bergers- La Sablière» (dit «la Sablière»).

Ces deux quartiers présentent des indicateurs socio-économiques de très grande fragilité, des caractéristiques de repli sur soi ou d'enclavement, un déficit d'animation, de vie associative et de lieux de socialisation pour les plus jeunes.

Le Contrat de Ville pointe les enjeux très importants de cohésion sociale et territoriale entre les différents quartiers de la ville de Bondy, rendue difficile par l'importante segmentation de la ville (voie ferrée et canal), ainsi qu'un phénomène d'évitement entre populations habitant dans et hors QPV. Cela se traduit notamment fortement dans l'école : par exemple, au collège Pierre Curie à la Sablière, 75% des élèves sont issus du quartier de la Sablière, alors qu'une certaine mixité existe encore en maternelle.

4) Un territoire jeune et aux multiples défis éducatifs

Le territoire est jeune, 30% des habitants ont moins de 20 ans.

Des difficultés d'apprentissage sont recensées dans de nombreuses écoles de la ville - 13 écoles sur les 14 que compte la ville sont classées en Réseau d'Education Prioritaire. Ces difficultés ont des répercussions négatives à différents niveaux : taux de réussite au brevet très inférieurs à la moyenne nationale, part importante d'élèves orientés vers un cursus professionnel après la 3^{ème}, niveaux de formation globalement faibles induisant des difficultés d'insertion sur le marché du travail, etc.

Selon le Contrat de Ville de l'agglomération Est Ensemble, « Les acteurs locaux constatent, dans la majorité des quartiers à enjeux, une hausse du nombre de parents désespérés ayant perdu confiance en leurs capacités éducatives, qui redoutent le regard de l'institution scolaire, celle-ci les renvoyant à leurs propres parcours scolaires, souvent chaotiques. Le besoin de soutien et de conseils dans l'accompagnement à la scolarité des enfants est alors manifeste.»

Au sein des quartiers qui accueillent des populations migrantes en grand nombre s'ajoute un enjeu de maîtrise de la langue française et de décalage culturel : la difficulté de certains parents à accompagner le parcours scolaire de leurs enfants fragilise la relation éducative et affecte plus largement la parentalité (incompréhensions, isolement, etc.).

Le Contrat de Ville pointe notamment que « les problèmes évoqués apparaissent également prégnants pour les ménages monoparentaux (23 % de familles monoparentales sur la ville), dont le nombre a beaucoup augmenté au cours des dix à quinze dernières années. Or les parents précarisés des quartiers de l'agglomération sont souvent confrontés à des contraintes horaires liées l'emploi (horaires atypiques, décalés, etc.), qui limitent de fait leur temps de présence et leur disponibilité auprès de leur(s) enfant(s), et génèrent de fortes difficultés d'articulation entre leur rôle parental et la vie professionnelle. »

Dû aux conditions sociales et familiales, l'autocensure dont font preuve les jeunes du territoire est très puissante et notamment sur Bondy. Ce phénomène se traduit à 3 niveaux :

- Un manque d'ambition scolaire des élèves et des familles
- Un phénomène « d'autocensure » des élèves par rapport aux filières choisies et le choix de filière par défaut, qui concerne encore plus particulièrement les filles
- Des freins psycho-sociaux à la fréquentation des équipements culturels et des activités culturelles

III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- ◆ Permettre à l'enfant de vivre des temps périscolaires et extrascolaires dans un cadre positif, bienveillant et respectueux de la mixité :
 - Mise en pratique par l'équipe d'animation d'une pédagogie positive à travers notamment des formations, une mallette pédagogique et des expérimentations, ainsi que des retours d'expériences en réunion d'équipe.
 - Appliquer une grille de tarifs adaptés aux revenus des familles pour permettre l'accès au service pour tous
 - Proposer les activités à tous les enfants sans distinction d'âge, de sexe, d'origine

- ◆ Développer la créativité et l'ouverture culturelle de l'enfant :
 - Permettre aux enfants d'expérimenter de manière active une variété de disciplines, techniques et matériaux
 - Créer la rencontre entre les enfants et des artistes professionnels au cours des ateliers
 - Mettre les enfants directement au contact des œuvres à travers la découverte de lieux culturels

- ◆ Susciter l'expression, l'autonomie et favoriser la confiance en soi de l'enfant :
 - Proposer des cycles d'ateliers de plusieurs semaines permettant à l'enfant d'expérimenter tout le processus de création, depuis la conception à la valorisation en passant par la réalisation.
 - Inviter les enfants à être acteurs du fonctionnement de l'ACM (conseils d'enfants, proposition d'ateliers, installation et rangement du goûter, appropriation des locaux ...)
 - Encourager les enfants à débattre et à accueillir l'avis de l'autre sans jugement (élaboration des règles de vie, réalisations collectives, ateliers philo ...)
 - Favoriser le processus de création lors des activités plutôt que le résultat final.

- ◆ Former des citoyens acteurs de leur société :
 - Encourager le sens critique des enfants face aux œuvres artistiques
 - Favoriser la coopération et la solidarité dans toutes les activités (projets de groupe, jeux coopératifs, aide des plus grands envers les plus petits ...)

- ◆ Donner une place de choix aux parents :
 - Inviter les familles à découvrir les réalisations des enfants lors des vernissages tous les deux mois
 - Proposer des temps d'activité parents-enfants autour de la pratique artistique et de la pédagogie
 - Encourager l'implication des parents dans la vie de l'ACM selon leurs envies et leurs disponibilités (cuisine pour les vernissages, participation aux sorties ...)

IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Môm'Bondy accueille les enfants de 4 à 11 ans :

- ◆ Tous les soirs après l'école jusqu'à 20h00 :
 - 16h30-16h45 : Sortie d'école (à moins de 15 minutes à marche d'enfant) et pédibus jusqu'à l'antenne les animateurs
 - 16h45-17h10 : Goûter partagé
 - 17h10-17h20 : Quoi de neuf ?
 - 17h20-18h00 : Atelier artistique (cycles de vacances à vacances)
 - 18h00-18h30 : Accompagnement à la scolarité/aide aux devoirs
 - 18h30-20h00 : Temps libre, jeux et accueil des parents

◆ Le mercredi et les vacances scolaires de 8h à 19h :

- 8h30-10h : Arrivée échelonnée des enfants, temps libre et jeux
- 10h-10h10 : Quoi de neuf ?
- 10h10 -12h : Atelier artistique
- 12h-12h45 : Déjeuner (repas fourni par les familles)
- 12h45-13h15 : Temps calme, lecture, sieste pour ceux qui en ont besoin/envie
- 13h15-14h30 : Sortie au parc
- 14h30-16h30 : Atelier artistique
- 16h30-17h : Goûter fourni par Môm'Bondy
- 17h-19h : Temps libre, jeux et accueil des parents

Zoom sur la sortie d'école

Les animateurs vont à la sortie d'une école à moins de 15 minutes à pieds à marche d'enfants, munis de la liste des présents, d'une trousse de secours et du panneau Mom'Bondy (afin que les enfants qui viennent pour la première fois se repèrent). Sur le trajet, les enfants sont regroupés deux par deux. Les règles de sécurité sont enseignées en début d'année, rappelées à chaque nouvel arrivant et rappelées régulièrement.

Zoom sur le goûter

Une fois le groupe au complet et le lavage de mains effectué, les enfants se retrouvent autour d'une grande table pour partager le goûter (pain-confitures ou chocolat/biscuits, fruits, eau), fourni par l'association. C'est un temps informel d'échanges entre petits et grands. Les enfants, après avoir fini leurs goûters, débarrassent et rangent.

Zoom sur «Quoi de neuf ?»

Ce temps d'une durée de 10 minutes environ dédié à l'écoute de ce que les enfants veulent faire partager, vise plusieurs objectifs :

- Assurer une transition douce vers les devoirs et les ateliers
- Parler de ses émotions
- Favoriser l'apaisement
- Se sentir bien
- Apprendre à écouter les autres enfants

Il est proposé comme temps de transition, avant de démarrer les activités

Zoom sur les ateliers artistiques

Un à deux ateliers simultanés d'une durée de quarante-cinq minutes environ sont proposés chaque soir. Ils sont librement choisis par l'enfant en première séance. Après chaque période de vacances scolaires, les projets sont renouvelés. La durée des projets varie donc de six à onze semaines. Ces périodes sont appelées sessions et durent de vacances à vacances.

Les disciplines abordées sont variées : dessin, peinture, modelage, théâtre, musique, gravure, danse, BD...

Les ateliers artistiques sont animés soit par l'équipe permanente d'artistes-animateurs de l'ACM, soit par des artistes extérieurs venant faire découvrir leur discipline aux enfants.

Zoom sur le temps de l'accompagnement à la scolarité/aide aux devoirs

Après le rangement de l'atelier artistique, les enfants prennent leur cartable et passent aux devoirs. Ils sont répartis par groupe de trois à cinq en fonction de leur niveau d'autonomie et de leurs besoins d'accompagnement. L'animateur en charge du groupe vérifie le cahier de texte et aide pour la lecture, des dictées de mots, la compréhension de consignes, l'explication d'une notion, etc.

Au moment des devoirs, les plus petits qui n'ont pas de devoirs, seront regroupés dans un coin détente. Un animateur encadrera le groupe et proposera des petits jeux, la lecture d'albums, des coloriages ou des dessins.

Zoom sur l'accueil des plus petits

Pour les **4-6 ans**, la pédagogie Môm'artre encourageant l'entraide et la prise d'autonomie, les enfants de moins de six ans seront intégrés au reste du groupe sur les temps d'accueil.

Quelques aménagements seront prévus afin de respecter leurs besoins :

- Lors de la conception des projets artistiques, l'équipe veillera à adapter les objectifs pédagogiques, les outils et matériaux.
- Un accompagnement plus soutenu sera apporté aux enfants plus petits pendant l'atelier.
- Le temps consacré à l'atelier sera réduit pour les plus petits et/ou entrecoupé de temps de pause.
- Le regroupement des plus petits pourra être envisagé sur certains ateliers (exemple ateliers numériques).

Compte tenu des besoins identifiés sur le quartier et des familles et à l'exemple de l'expérimentation mise en place depuis 2014 sur l'antenne Môm'Frenay dans le 12e de Paris, la structure Mom'Bondy accueille les enfants de 4 à 11 ans.

Leur nombre n'excédera pas 33% de la capacité d'accueil, soit 8 enfants.

Les enfants de cette tranche d'âge seront accueillis uniquement sur des demis journées.

Môm'Bondy ne compte pas de puéricultrice dans son équipe. Par conséquent, seuls les enfants autonomes dans la propreté sont accueillis. Les enfants de fratries seront prioritaires.

Un espace repos peut être dédié aux jeunes enfants : équipé de couchettes, de couvertures et d'oreillers, il peut accueillir les plus jeunes pour une sieste ou un temps calme.

L'antenne est équipée de livres, jeux et jouets adaptés aux plus jeunes. L'équipe d'animateurs peut ainsi proposer aux plus jeunes enfants des alternatives aux ateliers et des temps de jeux libres plus fréquent

Tous les projets sont valorisés par le biais d'un vernissage la veille des vacances scolaires qui réunit enfants, parents, artistes, bénévoles autour d'une restitution collective des œuvres, qu'elles soient individuelles ou collectives, issues des arts plastiques, scéniques ou numériques.

Zoom sur les règles de vie

J'ai le droit de me déplacer librement dans le local mais je n'ai pas le droit de courir sinon je risque de glisser et de tomber ou de rentrer dans quelqu'un.

J'ai le droit de parler avec mes camarade dans le respect mais pas des les insulter sinon je risque des les rendre tristes.

J'ai le droit de jouer avec mes camarade mais je ne les tape pas sinon je risque de leur faire mal.

J'ai le droit de parler pendant les activités mais quand l'animateur donne les consignes je l'écoute en silence sinon personne ne va comprendre.

J'ai le droit de jouer librement mais je ne joue pas à la guerre ou aux armes car on ne joue pas à la violence.

J'ai le droit d'utiliser le chariot d'activités librement mais je demande avant d'emprunter du matériel dans les placards car il y a des choses dangereuse qui y sont rangés.

J'ai le droit de prendre du temps pour me détendre ou me reposer au coin calme, mais je ne crie pas et je ne saute pas partout sinon je risque de déranger les autres.

Je peux aller aux toilettes quand je veux mais je pense à tirer la chasse et me laver les mains pour que les lieux et mes mains restent propres.

J'ai le droit de bouger, danser, tant que je ne dérange pas mes camarades.

J'ai le droit de prendre mon goûter et prendre mon déjeuner comme tous le monde, mais j'attends que tout le monde ait fini pour sortir de table et je participe aux taches de nettoyage quand on me le demande, je peux même me proposer pour les faire. Sinon des enfants vont manger tous seuls et la table restera sale pendant les ateliers.

J'ai le droit de jouer aux jeux de société et avec les jouets mais je range quand j'ai fini sinon il y aura du bazar partout et on risque de casser ou perdre des objets ou accessoires.

J'ai le droit de lire les livres de la bibliothèque mais je les utilise avec respect sinon ils vont finir tous déchirés et on devra les jeter.

J'ai le droit d'aider à la cuisine mais que si un adulte me le propose sinon je ne peux pas y rentrer car il y a des objets dangereux dans la pièce.

En cas de canicule

En cas de canicule nous prévoyons des ventilateurs en nombre suffisant, de proposer de l'eau fraîche aux enfants toutes les 30 minutes, ainsi que des vaporisateurs d'eau. De plus, la structure est équipée de rideaux opaques.

Hygiène et santé

Les enfants doivent se laver les mains avant et après chaque repas et les animateurs doivent penser à faire de même avant tout contact avec de la nourriture.

Les enfants doivent se laver les mains le soir en arrivant de l'école et avant le goûter. Les enfants portent des blouses pour chaque activité « salissante ». Le plus gros du ménage est assuré par une société de services (6 heures de ménage/semaine).

Le réfrigérateur contenant les aliments destinés aux enfants est nettoyé une fois par semaine en périscolaire et quotidiennement en extrascolaire. Un registre permet de noter les dates et horaires de nettoyage, ainsi que le relevé des températures.

3 distributeurs de savon et 3 rouleaux essuie main en papier jetable sont installés dans le local. Nous disposons d'un lave-vaisselle dans le coin cuisine pour laver les couverts le soir.

Un espace pharmacie contenant le matériel nécessaire et le « Registre des Soins » permet d'inscrire les soins donnés aux enfants. Ce registre est rangé dans le bureau des équipes. Les membres de l'équipe sont chargés de sa tenue.

Les animateurs doivent systématiquement prendre les fiches sanitaires des enfants et la trousse à pharmacie prévue à cet effet lors des sorties et s'assurer qu'elle est bien complète. La liste de l'ensemble des éléments de soins qui doivent y être rangés se trouve affichée sous l'armoire à pharmacie.

Zoom sur l'alimentation

Nous élaborons un planning des goûters chaque semaine. Nous proposons aux enfants un goûter tous les jours après l'école et sur les mercredis et vacances. Un animateur est chargé de la gestion des stocks de goûter et de la qualité des goûters servis (fruit, gâteau, compote...). Pour les allergies, certains enfants apportent leur propre goûter que nous les stockons dans nos locaux. Les mercredis et vacances scolaires, ce sont les familles qui fournissent les repas.

Chaque goûter est répertorié dans le « Cahier des Menus » avec les références et dates de chaque produit consommé. Ce cahier est conservé dans la cuisine.

Les enfants ne sont pas autorisés à amener des bonbons ou des boissons sucrées pour les repas du midi.

V/ PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

L'accueil ne peut pas dépasser 24 enfants à la fois. Les activités sont proposées à tous les enfants, sans distinction d'âge, mais des sous-groupes peuvent être constitués quand les enfants sont nombreux (plus de 12) et un groupe des plus jeunes enfants peut être constitué dans les cas où les ateliers ne peuvent pas être adaptés à leur âge.

Les familles

Môm'Bondy s'adresse à toutes les familles du quartier et prioritairement aux foyers monoparentaux ou avec de faibles revenus. Elle veille à la mixité sociale de son public par une politique tarifaire adaptée à tous les niveaux de revenus et situations familiales. Neuf tarifs sont proposés allant de 0,50 ct à 10 euros/h/soir.

Les enfants

- ◆ Les soirées

L'emplacement permet d'aller chercher les enfants de **6 écoles primaires** à moins de 15 minutes à pied à marche d'enfant de notre antenne :

- 6 écoles publiques : Salengro/Betingier, Jules Ferry, Jean Rostand, Pierre et Maris Currie, Mainguy et Apollinaire.
- Toutes ces écoles sont classées en Réseau d'Education Prioritaire.

Les enfants participants au projet sont de toutes origines et milieux sociaux. Ils ne sont pas regroupés par âge mais participent tous ensemble aux différents temps de vie de l'association. En novembre 2018, Môm'Bondy a intégré le dispositif CLAS et accueilli ensuite 8 enfants dans ce cadre.

◆ Handicap

Le centre est habilité à accueillir des enfants à mobilité réduite (toilettes et ouvertures adaptées) ou en situation de handicap sensoriel ou mental.

Le responsable d'accueil remplit une fiche de renseignement (projet d'accueil individualisé) lors de l'entretien préalable avec la famille et l'enfant. Puis, une période d'essai est proposée afin d'évaluer la capacité d'intégration de l'enfant à la vie du groupe et de prise en charge par l'équipe.

Zoom sur le besoin de jeux en extérieur

Conscientes de la nécessité pour les enfants de pouvoir courir, jouer à l'extérieur, l'équipe amène les enfants au parc «La Mare A La Veuve», à 10 min à pieds du local. Ce parc, est équipé d'une aire de jeu pour enfants et d'un grand terrain d'herbe pour faire des grands jeux et courir. Les animateurs doivent impérativement compter les enfants avant de sortir, pendant la sortie et au retour de la sortie.



«La mare à la veuve» - 1 impasse Jacques Brel, 93140 Bondy

VI/ L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX

1) L'équipe

L'équipe est constituée de 5 personnes au quotidien :

◆ 1 directrice d'ACM salariée

- Coordonne l'ensemble des activités de l'établissement
- À la responsabilité ALSH
- Garante du projet pédagogique, de la qualité de l'accueil, de la gestion du budget, de l'équipe, des partenariats et du respect de la réglementation

◆ 1 responsable médiation art et familles

- Met en œuvre le projet pédagogique et assure l'encadrement des enfants sur tous les temps d'ateliers comme sur les temps informels dans le respect de la règlementation
- Conçoit et anime 2 à 3 ateliers par semaine
- Est responsable de la programmation des activités et partenariats artistiques
- Coordonne l'intervention des artistes extérieurs et accueille les stagiaires BAFA

◆ 1 artiste animateur salarié

- Participe à l'accueil des enfants le soir, mercredis et vacances scolaires
- Anime 5 ateliers/semaine
- Assiste la responsable médiation art et familles pour les sorties, partenariats culturels et loisirs partagés
- Veille à l'approvisionnement des produits courants

◆ 1 volontaires en service civique

- Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
- Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet personnel

◆ 1 stagiaire BPJEPS

- Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
- Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet personnel

Cette équipe permanente est complétée par :

- ◆ Des artistes intervenants venant enrichir la diversité des propositions de projets artistiques
- ◆ Des bénévoles en soutien sur les divers temps clés de l'ACM (notamment l'aide aux devoirs)
- ◆ Des stagiaires BAFA/BPJEPS/DEJEPS aux profils variés venant conforter leur formation théorique par une expérience terrain

Chaque intervenant sur la structure Môm'Bondy doit être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et doit adhérer et respecter le projet pédagogique et la charte du Réseau.

L'animateur responsable de son groupe organise une séance de présentation des différents éléments à manipuler avec précaution : clous, marteaux, etc... Seuls les enfants les plus aptes/débrouillards ont le droit d'utiliser les outils dits dangereux type pisto-colle, gouge, cutter et sous la surveillance rapprochée d'un animateur.

Les règles de déplacement dans la rue sont expliquées en début d'année et rappelées chaque fois que nécessaire.

2) Les locaux

Ils se composent de :

- Une salle d'activité en art vivant.
- Une salle d'activité en art plastique qui sert également de salle de goûter/repas avec des nappes appropriées en changement d'activités.
- Un bureau fermé avec un coin infirmerie disposant d'un petit lit de toile
- Une cuisine ouverte (frigos, fours à micro-ondes, plaques de cuisson et four)
- 2 sanitaires dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite
- Deux espaces de rangements
- Deux auges pour les enfants
- Un espace ludothèque avec banquette et bibliothèque.

A cela s'ajoute :

- Du matériel d'animation (peinture, terre, fournitures, papier, etc.)
- Du matériel pédagogique : matériel Hi-fi, magazines, etc.

- Du mobilier (tables, chaises, rangement, bibliothèque)
- 4 grandes armoires, dont une fermée à clé
- Trois ordinateurs avec connexion internet, un vidéoprojecteur
- Un téléphone fixe et un portable
- Une base de données créée par le Réseau incluant des outils de suivi et de pilotage (inscriptions, listes de présence, suivi des enfants, programmation artistiques, contacts des partenaires, etc) et un outil de stockage de données (Box).

Les locaux ont été aménagés dans les normes exigées pour un accueil ERP catégorie 5 avec prise en compte de l'accessibilité pour personnes mobilité réduite.

VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM

A) Les relations au sein de l'équipe

Pour faciliter la communication et les relations au sein de l'équipe, des temps sont spécifiquement prévus :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires
- Des points individuels réguliers entre la directrice et les salariés, les volontaires et les stagiaires

B) Les relations entre l'équipe et les parents

Les équipes de l'ACM veillent à proposer un large éventail de sources d'information accessibles à toutes les familles, qu'elles soient en maîtrise de l'écrit et des outils numériques ou non.

◆ Une transmission orale toujours privilégiée :

- « Animateur papillon » : compte tenu de la mixité des familles accueillies, les équipes sur le terrain privilégient la transmission orale des informations. Une transmission quotidienne des informations aux familles est rendue possible grâce à « l'animateur papillon ». A tour de rôle, un animateur est détaché chaque jour de l'animation pour pouvoir accueillir les parents et leur donner les informations sur la façon dont la soirée/journée s'est passée pour leur enfant et les informations à retenir pour l'association.
- Vernissages et temps de rencontres : les vernissages, les temps d'accueils, les loisirs partagés sont autant de moments qui permettent d'échanger avec les familles et de créer un véritable lien avec l'association. Elles les incitent à participer à la vie démocratique de l'association en participant aux comités locaux et en votant à l'assemblée générale.

◆ Des supports imprimés faciles d'accès :

- Affichage : des affiches, des supports signalétiques facilitent la découverte de l'équipe, des plannings d'activité et du fonctionnement de l'établissement.
- Flyers : des supports imprimés synthétiques sont également mis à la disposition des parents selon besoin.

◆ Des supports numériques, outils de connexion aux familles :

- E-mails : ils permettent des échanges simplifiés avec une majorité de familles.
- Site internet : les actualités de l'ACM sont mises en avant sur le site www.momartre.net/ile-de-france-2/mom-bondy/. Cela permet de mettre en valeur l'équipe, les projets des enfants et d'informer les familles sur les prochains rendez-vous.
- Réseaux sociaux : relais sur nos actualités et sujets de prédilection via Facebook et Instagram.

◆ Une participation active des familles :

- Élection en mars 2022 d'un délégué parent (avec éventuellement 1 ou 2 suppléant en fonction des candidatures) qui participe à l'assemblée générale de l'association Réseau Mômartre.

- La possibilité d'être élu au conseil d'administration de l'association.

C) Les relations entre l'ACM et le quartier

Môm'Bondy s'ancre dans le maillage des acteurs de ces deux quartiers d'implantation (Bondy centre et Bondy Sud) à travers :

- Le lien avec les partenaires publiques (équipes de quartier, Point Info Parents, équipes de Réussite Educative, CLAS ...)
- Le lien avec les écoles dans le cadre du CLAS mais aussi dans le cadre de l'animation d'ateliers artistiques au sein des écoles de proximité des antennes sur les temps périscolaires
- Le lien avec les autres associations implantées dans ces quartiers autour de partenariats ou d'évènements ponctuels
- La participation aux temps forts de la vie des quartiers : portes-ouvertes de début d'année scolaire, marchés de Noël, brocantes ...

VIII/ LES MODES D'ÉVALUATION

Une étude qualitative annuelle (mise en place par le réseau Mom'artre) est menée chaque année en juin auprès des enfants, des parents et des équipes. Elle a pour objectif de mesurer les impacts sociaux que Môm'Bondy (et le réseau Môm'Artre) se donne pour objectif d'atteindre auprès :

- Des enfants : ouverture culturelle et créativité, sécurité et stabilité, empathie, citoyenneté, vivre ensemble, confiance en soi, autonomie, prise d'initiative...
- Des parents : moins de stress pour le suivi des devoirs, mode de garde utile, ouverture sociale et culturelle accrue, lien social...
- Des artistes intervenants : professionnalisation, parcours sécurisé, acquisition de nouvelles compétences, création d'un réseau...
- Des équipes salariées : vision commune de la mission de l'association, motivation, développement des compétences et le quartier (environnement : bénévoles, stagiaires, volontaires, partenaires...)

Elle permet de s'assurer que les actions entreprises contribuent à la réalisation du projet associatif, de mettre en place un suivi de l'activité pour atteindre les objectifs, d'impliquer les parties prenantes pour garantir la qualité et la pertinence de l'action et de renforcer le lien avec les partenaires.

La méthodologie d'évaluation, améliorée et étoffée chaque année, repose sur les outils suivants :

- Un questionnaire anonyme pour les parents administré en juin
- Un questionnaire pour les enfants administré en mars
- Un questionnaire anonyme envoyé aux artistes intervenants en fin d'année scolaire
- Un questionnaire administré à l'équipe salariée en fin d'année civile.

Ce projet pédagogique peut être soumis à des adaptations en cours d'année afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

